



## Partage biens entre enfants

Par n1123, le 21/02/2012 à 15:24

Bonjour,

Ma grand mère a deux filles , elle a un domaine agricole , et une donation partage a été consentie a une fille en 90 et elle a en pleine propriété une maison et 4ha de terrain, elle a aussi en nue propriété un terrain constructible de 2500m2 « ce terrain a lui seul vaut plus que tout le domaine » de plus elle a 4ha de plus que sa sœur

Sa sœur a en nue propriété une ferme et des terrains agricole d'une donation partage daté de 95.

La différence de valeur est très importante a mon sens .

Comment est organisé « la succession » de décès de ma grand mère ?

cordialement